

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-406

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée greffière, que le conseil municipal de la Ville de Port-Cartier a adopté lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026, le règlement suivant :

Règlement numéro 2026-406, intitulé : « Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme ».

Ce règlement vise notamment à prescrire les dispositions liées à l'administration des règlements d'urbanisme, aux permis et aux certificats exigés, à la forme et au contenu des demandes.

Ce règlement est actuellement déposé dans les archives de la Ville, à l'hôtel de ville au 40, avenue Parent, à Port-Cartier (QC), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de publication du présent avis.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 14^e jour du mois de juillet 2026.

La greffière,



M^e Ariane CAMIRÉ

AC/bb